

Gestion Stratégique des Objectifs en Immobilier

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Définir des Objectifs Immobiliers Précis et Mesurables
- Élaborer un Agenda Performant et Cohérent avec les Objectifs Fixés :
- Comprendre les Ratios Immobiliers et Analyser la Stratégie Adoptée :
- Évaluer et Améliorer l'Exécution des Actions Immobilières Entreprises :

L'objectif d'une action de formation professionnelle au profit de salariés d'une entreprise définit le but précis qu'elle se propose d'atteindre, et vise une évolution des savoirs et savoirs-faire des salariés à partir de leurs compétences (Circ. n°37 du 14 mars 1986, Ministère du Travail). Ils servent à construire, conduire et évaluer les actions de formation.

PUBLIC VISE

Conseillers immobiliers en transaction, débutants ou confirmés, responsables d'agences désirant augmenter leur notoriété.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Aucune

LA DUREE DE FORMATION

7 heures (1 journée ou 2 demi-journées)

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule en présentiel.

Les formateurs proposeront des mises en situation professionnelles sur les techniques de prospection, les discours et la posture ainsi que des échanges sur les pratiques actuelles.

La salle de formation sera mise à disposition par l'agence immobilière. En cas d'impossibilité d'accueillir la formation (taille de la salle), START ACADEMY louera une salle.

Un livret de formation sera remis à chaque participant en début de formation. Le formateur déroulera sa formation avec une présentation Canva projetée.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Matin :

- Accueil des stagiaires, tour de table des participants, test de positionnement ;
- Définir des Objectifs Immobiliers Précis et Mesurables :
 - Énoncer clairement les objectifs immobiliers à atteindre dans des termes spécifiques.
 - Identifier des critères de mesure permettant d'évaluer la réussite des objectifs.
 - Formuler des objectifs alignés sur les résultats attendus en immobilier.
- Élaborer un Agenda Performant et Cohérent avec les Objectifs Fixés :
 - Planifier et organiser des étapes concrètes pour réaliser les objectifs immobiliers.
 - Concevoir un calendrier stratégique en intégrant les délais et les priorités.
 - Structurer l'agenda de manière à optimiser la progression vers les objectifs fixés.

Après-midi :

- Comprendre les Ratios Immobiliers et Analyser la Stratégie Adoptée :
 - Connaître sa performance grâce aux différents ratios
 - Identifier ses forces et ses faiblesses.
 - Mettre en place des actions stratégiques pour améliorer sa performance
- Évaluer et Améliorer l'Exécution des Actions Immobilières Entreprises :
 - Évaluer les actions immobilières entreprises en fonction de leur efficacité et de leurs résultats.
 - Proposer des ajustements et des améliorations fondés sur les analyses précédentes.
 - Mettre en œuvre des changements pour accroître la performance et les retours des actions effectuées.
- QCM évaluation des acquis ;
- Questionnaire de satisfaction et clôture de la formation.

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Tous les formateurs de l'équipe Start-Academy ont minimum 8 années d'expérience dans l'immobilier, notamment dans le domaine de la vente de biens, de formation d'agents et de coaching individuel.

LES MOYENS D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

- Une liste d'émargement est à signer à la demi-journée ;
- Un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant à la fin de la formation
- Une évaluation sous forme de QCM aura lieu en fin de formation.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAI D'ACCES A NOTRE FORMATION :

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter minimum 14 jours avant le début de la formation : Julien LAFITTE julien@start-academy.fr 06 22 80 65 09

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter : Julien LAFITTE julien@start-academy.fr 06 22 80 65 09

TARIF

En intra (formation pour une entreprise) : A partir de 500 Euros TTC

En inter (formation pour plusieurs entreprises) : A partir de 500 Euros TTC

Un contrat : 500 euros TTC

CONTACT

Julien LAFITTE julien@start-academy.fr 06 22 80 65 09